



## Assemblée générale de l'ACA-Europe à Helsinki

Helsinki

### DISCOURS DE BIENVENUE

par MYKHAILO SMOKOVYCH

Honorables membres de l'assemblée générale !

Honorable Kari Kuusiniemi !

*(président de la Cour administrative suprême de Finlande,*

*président de l'ACA-Europe)*

**Chers collègues !**

**Amis sincères de l'Ukraine !**

I. Je souhaite sincèrement la bienvenue à chacun d'entre vous à cette réunion de l'assemblée générale !

Je suis profondément reconnaissant d'avoir été invité à l'événement d'aujourd'hui, remarquablement organisé, sur les rives du golfe de Finlande, dans la mer Baltique. Depuis des temps anciens, Helsinki, capitale finlandaise, se distingue par son mélange unique d'architecture d'Europe septentrionale, par les traditions culturelles des peuples nordiques, et par sa beauté naturelle à couper le souffle.

La coopération entre l'Ukraine et la Finlande est d'une grande importance, en particulier en ces temps difficiles d'invasion à grande échelle par l'agresseur russo-fasciste.

Nous sommes profondément reconnaissants envers tous ceux qui **soutiennent le peuple ukrainien** tandis qu'il fait face à l'agression armée de la Russie contre l'Ukraine, son indépendance, sa souveraineté et son intégrité territoriale. Nous remercions également tous ceux qui se tiennent à nos côtés **pour la défense des valeurs démocratiques de l'Europe**.



L'année dernière (le 3 avril 2024), **l'Ukraine et la République de Finlande** ont signé **l'Accord de coopération en matière de sécurité et d'appui à long terme.**

**Je tiens à souligner l'inestimable contribution de la Finlande à l'aide au peuple ukrainien.**

**La Finlande continue de fournir une protection temporaire** aux citoyens ayant fui l'Ukraine en raison de l'agression russe, assurant leur bien-être conformément aux normes de l'UE.

En janvier de cette année, la Finlande a approuvé le 27<sup>e</sup> paquet d'aide, évalué à près de 200 millions d'euros. Fin février, Helsinki a annoncé un programme d'une valeur de 660 millions d'euros, dans le cadre duquel de nouveaux équipements de défense ont été commandés à l'industrie finlandaise de la défense pour soutenir l'Ukraine.

Bientôt, la Finlande transférera des munitions lourdes à l'Ukraine, financées par les revenus des avoirs gelés de la Fédération de Russie (cette aide s'élèvera à 90 millions d'euros).

Depuis le début de la guerre d'agression à grande échelle, la valeur totale du **soutien militaire finlandais** à l'Ukraine, équipements de défense et munitions compris, a dépassé 3 milliards d'euros.

**Les Ukrainiens sont profondément reconnaissants à la Finlande**, dont le soutien à l'Ukraine demeure inébranlable tant au niveau national qu'au sein de l'Union européenne et du mécanisme de l'UE pour l'Ukraine (*The Ukraine Facility*). L'engagement de la Finlande s'étend aux réformes de relance, de reconstruction et de modernisation de l'Ukraine, qui sont des éléments essentiels du cheminement de l'Ukraine vers l'adhésion à l'UE.

**II. Chers collègues ! Le peuple ukrainien est résolument engagé sur la voie qui mène à l'Union européenne.** La consécration constitutionnelle de l'identité européenne du peuple ukrainien et l'irréversibilité du parcours d'intégration européenne de l'Ukraine représentent une étape cruciale dans le développement stratégique de l'État ukrainien.

**Le vecteur d'intégration européenne** de la politique de l'État se concrétise par des réformes globales dans les domaines juridique, institutionnel et socio-économique.



En 2024, le **processus de négociation** pour l'adhésion de l'Ukraine à l'Union européenne a été officiellement **lancé**, marquant une **étape importante** dans la transformation politique, juridique et institutionnelle de l'Ukraine, conformément aux normes européennes.

L'Association des conseils d'Etat et des juridictions administratives suprêmes de l'Union européenne joue un rôle essentiel dans le renforcement de l'unité juridique et la promotion de la compréhension mutuelle au sein des systèmes de justice administrative des États membres de l'UE.

En tant que pays candidat à l'adhésion à l'UE, l'Ukraine est honorée de participer aux activités de l'assemblée générale. L'implication dans les travaux de cette assemblée européenne facilite l'intégration plus profonde du système judiciaire ukrainien dans l'espace juridique européen, favorise **l'échange d'expériences** et stimule la **mise en œuvre des normes européennes** en matière de justice administrative.

**Il est extrêmement important pour les juges des juridictions administratives en Ukraine :**

- d'approfondir leur compréhension du droit de l'Union européenne ;
- de se familiariser avec les pratiques d'application de la loi d'autres juridictions administratives nationales opérant dans le cadre du droit de l'UE ;
- de renforcer la confiance mutuelle entre les juridictions administratives supérieures, qui constitue le socle d'un espace juridique européen commun ;
- de garantir l'accès aux décisions des juridictions administratives supérieures qui appliquent et interprètent le droit de l'UE ;
- d'améliorer l'efficacité de la justice administrative **par l'échange d'expériences**.

Je voudrais souligner l'importance de la plateforme institutionnelle d'aujourd'hui pour favoriser **un dialogue approfondi entre les juges des juridictions administratives des pays européens**. Ce dialogue contribue à l'harmonisation de la jurisprudence administrative et à l'établissement de normes uniformes de justice.



III. Chers participants à l'assemblée générale ! La **justice administrative** joue un rôle vital dans toute société démocratique. **Un système efficace de procédures judiciaires administratives** est un attribut essentiel de l'état de droit et un garant de la protection des droits de l'homme.

**Chers collègues !** Le pouvoir judiciaire en Ukraine joue **un rôle stratégique pour l'intégration européenne**. La mise en œuvre des normes de l'Union européenne et du Conseil de l'Europe est **une nécessité institutionnelle** qui sous-tend la fondation d'un État démocratique régi par l'état de droit.

Cette année marque le **20<sup>e</sup> anniversaire** du Code de procédure administrative de l'Ukraine. L'adoption de ce texte représente une étape historique dans l'établissement de l'Ukraine en tant qu'État de droit démocratique.

Cela fait 20 ans que le système de justice administrative est pleinement opérationnel en Ukraine. **Les juridictions administratives** sont devenues **des garantes** de l'état de droit dans les relations juridiques publiques, assurant une protection efficace des droits et libertés des citoyens dans les litiges avec les autorités gouvernementales.

Tenant compte de l'intégration européenne progressive de l'Ukraine, il est devenu particulièrement urgent d'aligner davantage le système national de justice administrative sur les normes juridiques de l'Union européenne.

IV. Chers collègues ! En coopération avec l'assemblée générale, nous avons participé *hier* au colloque intitulé « Dialogue avec la Cour européenne des droits de l'homme – Avis consultatifs au titre du protocole n° 16 à la Convention et incidence des arrêts de la Cour au niveau national ».

L'intégration européenne de l'Ukraine implique non seulement l'adhésion à l'UE, mais aussi **une transformation profonde des institutions nationales**, principalement le pouvoir judiciaire. **Le système judiciaire est un indicateur essentiel de la capacité démocratique d'un État** et de son aptitude à garantir **l'état de droit**, principe fondamental de l'ordre juridique européen.



Je tiens à souligner que l'Ukraine a activement entamé le dialogue avec les institutions de l'UE dans le domaine de la justice, œuvrant à l'intégration des jugements **de l'Union européenne** dans son cadre juridique, ainsi qu'**améliorant les mécanismes de protection judiciaire des droits de l'homme** grâce au Protocole n° 16 à la Convention européenne des droits de l'homme.

On constate une nette tendance à **l'application systématique des arrêts de la Cour européenne des droits de l'homme** dans la pratique ukrainienne contemporaine en matière d'exécution des lois.

Les juridictions ukrainiennes tiennent compte des dispositions de la Convention et des arrêts de la Cour européenne des droits de l'homme (CourEDH) lorsqu'ils se penchent sur des affaires, et interprètent puis appliquent les normes nationales à la lumière des standards de la CEDH. La Cour suprême et les autres juridictions ukrainiennes intègrent activement les arrêts de la CourEDH dans leurs propres décisions, ce qui contribue à l'unification de la jurisprudence, au développement du droit national et à son harmonisation avec les standards européens.

Cela démontre en outre que **les arrêts de la CourEDH sont reconnus comme un point de référence crucial pour assurer l'état de droit** en Ukraine, ainsi que **l'intégration active des dispositions de la Convention et de la jurisprudence de la CourEDH dans le système juridique national**. Cela reflète également **l'évolution dynamique des normes européennes** de protection des droits de l'homme en Ukraine.

**La mise en œuvre des standards de l'UE** renforce l'état de droit et le droit à un procès équitable, tout en renforçant les garanties de protection des droits de l'homme au niveau national.

**V. Chers participants à l'assemblée générale !** Je tiens à souligner l'importance des événements de l'ACA-Europe consacrés aux questions pressantes de justice administrative, en particulier l'interaction entre les juridictions nationales et la CourEDH, ainsi que la mise en œuvre de sa jurisprudence au niveau national.



Je souhaite sincèrement à **mes collègues européens une coopération fructueuse**, un échange efficace **d'expériences professionnelles** et de nouvelles réalisations dans notre mission commune de renforcement de l'état de droit, de stimulation de la primauté du droit et de protection des droits de l'homme et des libertés fondamentales.

Je suis profondément reconnaissant pour l'invitation et l'excellente organisation de cet événement, et me réjouis de ce que réserve encore cette fructueuse coopération.

**Au nom du peuple ukrainien, j'exprime ma sincère et immense gratitude à tous les partenaires européens pour leur soutien inestimable à l'Ukraine tout au long de son processus d'intégration dans l'Union européenne.**

Je suis convaincu que, grâce à nos efforts conjoints et à vos côtés, sincères amis et collègues, en particulier vous, les Finlandais, l'Ukraine repoussera fermement l'agresseur russo-fasciste, remportera la victoire et deviendra membre à part entière de l'Union européenne.

Chers collègues, je vous souhaite à tous **des cieux sereins**, un esprit indomptable, des encouragements dans la réalisation de vos objectifs professionnels et un travail fructueux dans **l'établissement de l'état de droit, le renforcement des valeurs démocratiques et la stimulation de la prospérité de nos États européens, indépendants et attachés à la loi !**

***Merci pour votre attention !***

**Gloire à l'Ukraine !**